

PPMS et cie.

Depuis le suicide de la directrice de l'école de Pantin, les articles décrivant la fonction des directrices et directeurs d'école sont légions. De nombreux témoignages et analyses font état des difficultés inhérentes à ce statut ambigu pour lequel les responsabilités sont nombreuses et les moyens rares.

Tous soulignent le caractère chronophage et parfois absurde des tâches administratives, la faiblesse des étayages dédiés aux missions de direction (décharges trop chiches, absence d'aide administrative), les injonctions à digérer et transmettre aux collègues, nombreuses, verticales quand elle ne sont pas paradoxales.

Lundi 14 octobre, 14 heures...

En parcourant ces articles, j'ai cherché à travers ma propre expérience un exemple type d'injonction paradoxale qui pourrait rencontrer ces témoignages quand un aperçu tout beau tout chaud est tombé dans la boîte courriel de l'école.

Il est arrivé sous la forme d'un courrier rédigé par les services de l'Inspection Académique qui enjoint aux équipes et responsables des écoles d'Ariège de réaliser un exercice PPMS intrusion non plus seulement avant les vacances de Toussaint comme exigé jusqu'ici, mais à un jour et une heure arrêtés très précisément, à savoir, le lundi 14 octobre, à 14 heures (pas avant, pas après).

Au delà de l'aspect trivial de la date (on aurait pu ajouter 14 minutes et 14 secondes), l'horaire choisi pose un véritable dilemme aux équipes qui accueillent des élèves de Petite Section.

Ben, oui, il est vrai que depuis l'abaissement de l'âge lié à l'obligation d'instruction, ces jeunes élèves (on ne dit pas enfant, quand on travaille à l'Education Nationale) sont censés, dans leur très grande majorité, faire la sieste dans les locaux de l'école.

Et c'est bien là que le bât blesse, que le paradoxe surgit en pleine lumière.

Paradoxe que l'on pourrait résumer ainsi : comment répondre favorablement à cette nouvelle injonction tout en respectant les recommandations ministérielles (et, oh combien évidentes) autour de la bienveillance ?

On fait quoi, maintenant ?

S'offrent alors aux équipes plusieurs scénarii en fonction de la configuration des locaux et de la volonté de coller au plus près de la réalité d'une hypothétique intrusion.

Soit on y va franco sans trop se poser de questions et au moment de l'alerte, on déboule dans le dortoir, on interrompt l'activité ronflette et on extirpe illico ceux qui s'y'étaient abandonnés en toute quiétude.

Soit, on décide que les élèves ne feront pas la sieste ce jour-là, qu'au mieux ils seront regroupés dans le dortoir mais qu'au lieu d'y piquer un roupillon, on les tiendra éveillés jusqu'à l'heure H.

Soit, on les laisse pioncer ferme et on considère qu'ils participent à leur manière à l'exercice en étant confinés.

Maintenant que les scénarii sont posés, pesons le pour et le contre.

Dans le premier cas de figure, on a l'avantage de reproduire très précisément ce qu'on serait amenés à faire un jour de grande intrusion. L'inconvénient dans ce cas de figure est qu'on met sous le tapis (ou la couette) toute idée de bienveillance et qu'il faudra par la suite s'expliquer avec des parents qui risquent, eux, d'être bien réveillés.

La deuxième proposition à l'avantage de ne pas interrompre brutalement le repos des plus jeunes

(ouf !). Mais empêcher des jeunes enfants de s'endormir par divers stratagèmes ne nous assurera pas plus le label de l "école de la bienveillance". De plus, ces circonstances nous éloignent des conditions réelles et quotidiennes de l'école et perd donc en objectivité et en pertinence.

La troisième option, sans doute la plus simple permet d'exercer notre "bienveillante" bienveillance mais il y a peu de chances qu'elle colle fidèlement à ce que les adultes (enseignants et atsem) réaliseraient en cas de réel danger. Du coup, à l'instar de la deuxième, cela interroge la validité de l'exercice.

La situation pourrait prêter à sourire si ce n'est qu'elle constitue bien là un bel exemple d'injonction paradoxale d'avec laquelle les équipes et, en premier lieu les directrices et directeurs, auront à se dépatouiller.

Alertés sur cette incongruité, l'Inspection académique a répondu qu'elle maintenait malgré tout ce qui avait été décidé entre les services du rectorat et ceux des préfectures départementales.

Au lieu de reconnaître que cet horaire avait été pris sans réellement considérer la réalité des écoles primaires et maternelles, qu'il s'agissait là d'une erreur malencontreuse et que bien évidemment les écoles accueillant ces très jeunes élèves pourraient envisager de réaliser l'exercice plutôt en matinée, bref, qu'on faisait humblement son méa culpa et qu'on accordait sa pleine confiance aux enseignants pour prendre les mesures au plus près de la réalité, on préfère maintenir le statut quo et on refile la patate chaude aux équipes.

Plus fort encore, si on reconnaît que l'horaire n'est pas compatible avec la sieste, on le justifie en prétextant que c'est précisément là son intérêt car il va nécessairement interroger les équipes sur les mesures à prendre en cas d'intrusion sur un temps de sieste.

Comme si on ne s'en était jamais préoccupé. Comme si cette réflexion ne pouvait être conduite sans forcément reproduire un tel scénario. Comme si les équipes avaient réellement les leviers nécessaires et suffisants (moyens, formation, qualification) pour répondre aux attentes institutionnelles en matière de sécurité.

Non, rien de tout ça !

La théorie qui sous-tend ces plans de mise en sécurité est bien simple : c'est celle du parapluie.

L'Etat n'a pas les moyens d'assurer pleinement et réellement la sécurité des tous les bâtiments recevant du public. Du coup, pour éviter d'être la cible de critiques en cas d'attentat, on demande aux agents et, en ce qui nous concerne, aux directrices et directeurs, d'échafauder des plans qui même pensés et rédigés avec la plus grande attention et le plus grand soin n'apporteront que peu de réponses réellement opérationnelles. Mais, on aura fait quelque chose. Ce qui faut, c'est être dans l'action, même si on tourne parfois en rond.

Comme me l'ont confié des responsables des forces de l'ordre que j'avais invités à venir m'aider à penser différents scénarii, il faudra aviser le jour J en fonction de l'attitude et du niveau de préparation de l'assaillant; que la réponse à adopter sera édictée par l'instinct de survie, un peu de bon sens et beaucoup de chance.

Bref, la réponse institutionnelle est : débrouillez-vous", en somme, ou encore "sauve qui peut" !

Un dirlo désabusé